

Le Prix international CIM UNESCO de la musique 2005 sera décerné au compositeur Mikis Theodorakis



Lors d'une réunion tenue au siège de l'UNESCO à Paris, un jury international a décidé d'attribuer le Prix international CIM UNESCO de la musique 2005 au compositeur grec Mikis Theodorakis, qui célébrait cette année ses 80 ans.

Instauré en 1975 par Lord Yehudi Menuhin, le prestigieux Prix CIM UNESCO de la musique est destiné à récompenser les musiciens ou institutions musicales dont l'activité a contribué à l'enrichissement et au développement de la musique et a servi la paix, la compréhension entre les peuples, la coopération internationale et les autres fins proclamées par la Charte des Nations Unies et l'Acte constitutif de l'UNESCO. Parmi les lauréats du Prix des années précédentes, on trouve notamment Dimitri Shostakovich, Leonard Bernstein, Yehudi Menuhin, Herbert von Karajan, Cesaria Evora and Mercedes Sosa, entre autres.

Mikis Theodorakis a été choisi parmi environ 40 candidats de renommée internationale. Les candidatures ont été proposées tant par des membres du Conseil international de la musique que par les Délégations Permanentes et les Commissions Nationales des Etats membres de l'UNESCO. Le jury chargé de recommander le lauréat au Directeur Général de l'UNESCO était composé cette année de Son Exc. M. Henri Lopes, Ambassadeur de la République du Congo en France, qui a présidé les délibérations ; Viera Polakovicova, Directrice de l'Institut Culturel Slovaque à Paris ; Jacques Taddei, Directeur de la musique de Radio France ; Tereza Wagner, représentante du Directeur Général de l'UNESCO et spécialiste de programme au Secteur de la culture de l'UNESCO.

C'est en novembre prochain que le Prix – qui comprend un diplôme, une prime et une médaille de l'UNESCO - sera remis lors d'une cérémonie officielle. Celle-ci se tiendra dans la ville historique d'Aix-la-Chapelle (Allemagne), qui accueille le prix depuis 1994, en présence des représentants de la ville, de l'UNESCO et du CIM.

Tout au long d'une carrière qui s'est étendue pratiquement sur toute la période de l'après-guerre de la Grèce, Theodorakis a joué un rôle important. A plusieurs reprises il a été incarcéré pour ses opinions politiques. Il est également parvenu à transformer et à redéfinir la musique populaire grecque avec des œuvres telles que "Epitaphe", "Axion Esti" et «Romiosyni».

Le premier ministre grec Costas Karamanlis a adressé ses félicitations à Theodorakis : « Dans une époque où la nécessité de souligner le langage œcuménique de la culture est plus pressante que jamais, la décision du CIM et de l'UNESCO d'accorder le Prix de la musique 2005 à Mikis Theodorakis acquiert une importance et un symbolisme tout particuliers. La musique et les chansons de notre grand compositeur ont accompagné et accompagnent toujours notre quotidien ainsi que les grands moments non seulement de nos compatriotes mais aussi des personnes et des peuples partout dans le monde. Sa lutte incessante pour la liberté, la justice sociale et la dignité humaine s'élève au-dessus des frontières nationales et devient l'héritage de toute l'humanité », évoque Karamanlis.

Koichiro Matsuura, Directeur Général de l'UNESCO, a rappelé que Theodorakis était un musicien et un compositeur de renommée mondiale qui s'est distingué « par son engagement exceptionnel en faveur de la liberté de la création musicale. » Kifah Fakhouri, Président du CIM, a exprimé son admiration pour la brillante carrière professionnelle de l'artiste et a reconnu « l'ensemble de [ses] activités destinées à mettre en valeur la diversité musicale et le dialogue interculturel, sans oublier le souci [qu'il a] eu de constamment défendre les droits de l'homme » .

En 2004, le Prix international CIMUNESCO de la musique a été attribué au chanteur et compositeur-auteur sénégalais Youssou N'Dour.

Renseignements :

Conseil international de la musique
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS cedex 15
France
Tel. +33 1 45 68 48 50
Fax +33 1 43 06 87 98
e-mail: imc@unesco.org
Website: www.unesco.org/imc